

Clôture des comptes 2014 Rapport de gestion

Les principaux faits marquants de l'exercice 2014 :

Cette année se clôture par un excédent comptable de **23 k€**, un peu au-dessus du budget voté à **-13 k€**. Mais cet excédent n'a été obtenu que grâce un **niveau de legs exceptionnel** cette année. Le résultat d'exploitation reste lourdement déficitaire à **-403 k€**, contre **-316k€** prévus au budget. Il y a certes amélioration par rapport au très mauvais résultat de l'année 2013 (**-801k€**), mais le déséquilibre reste préoccupant. Il trouve son origine dans :

- des dons/ventes nationaux (2.086 k€) en redressement de +3% par rapport à 2013, mais inférieurs de 40 k€ au budget 2014
- des dépenses de communication et de recherche de dons en hausse (+95 k€)
- un petit déficit (inhabituel) à Béziers
- un développement d'activités dans certaines régions (+ 196 k€ de plus que le budget) incomplètement financé par des recettes nouvelles (+84 k€ de mieux que le budget).

Quelques améliorations par rapport au budget sont venues atténuer le déséquilibre

- premières économies de frais généraux, diminuant les dépenses nationales (Instances, SG, Administration) de 83 k€
 - déficit de Massy réduit de 51 k€ par rapport à la prévision budgétaire,
- et le marché de la Rétention a été équilibré après un déficit de -47 k€ en 2013.

L'objectif indispensable d'équilibre d'exploitation ne peut dans ces conditions être approché en 2015 et son atteinte à l'horizon 2016 ne peut donc passer que par les décisions difficiles en matière de priorités et de moyens d'action, qui sont préconisées d'autre part par le groupe de travail Viabilité économique.

COMMENTAIRE sur le COMPTE ANALYTIQUE (tableau ci-joint - 3èmes colonnes orange)

Ce tableau de synthèse analytique mentionne chacun des secteurs d'activité de la Cimade, avec ses dépenses et recettes propres, puis liste les projets et présente les dépenses et recettes exceptionnelles. Nous y avons ajouté cette année la valorisation du bénévolat.

En outre une 4^{ème} colonne (verte) a été ajoutée pour présenter les **FMO** (*Frais de Mise en Œuvre ou Contribution aux frais de structure*) inclus dans les dépenses de chacun des services et postes de la Cimade, sauf l'Administration/Services Généraux qui en est la principale bénéficiaire en recettes.

Le volume des **dépenses d'exploitation** de la Cimade (hors bénévolat) s'est élevé au total en 2014 à **9.347 k€**, **supérieur de 6% au budget** (8.836 k€) **mais en baisse de 3%** par rapport à 2013 (frais centraux, marché rétention et Massy).

Les recettes d'exploitation se sont élevées à **8.944 €**, **supérieures de 5% par rapport au budget** (8.520 k€) et en progression également de 1% par rapport l'an dernier.

Baisse des dépenses et hausse des recettes ont permis « l'amélioration » de la perte d'exploitation.

L'année 2014 enregistre également un résultat exceptionnel élevé (**+426 k€**), permis par le niveau important des recettes exceptionnelles à **998 k€** (legs).

La valorisation du **temps d'engagement des militants Cimade** conduit à un équivalent en euro de **4.649k€**, **en progression de 3% par rapport à 2013**. Ce montant est équivalent à **50%** du total des dépenses d'exploitation de la Cimade.

Les dépenses **instances associatives et SG** (**263 k€**) sont voisines du budget (256 k€).

Les dépenses **administration/services centraux** (**883 k€**), sont, comme on l'a dit, en recul par rapport au budget 2014 (et encore plus par rapport au réel 2013), du fait en particulier des premiers effets des actions en matière d'économie de frais généraux.

Leur financement est globalement conforme au budget (**825 k€**). Il s'agit principalement

- des FMO (660 k€) provenant de tous les services et postes de la Cimade,
- du financement du loyer du siège par **une subvention de la Fondation Cimade** (105k€), **malheureusement en baisse durable** du fait de la réduction des taux d'intérêt qui rémunèrent les placements de la Fondation.

Le service **développement des ressources** a dépensé **611 k€** soit un peu plus que le budget (580 k€), du fait du report à janvier 2014 d'une action (prospection Web) prévue initialement au quatrième trimestre 2013.

On l'a dit, les **dons nationaux** ont de nouveau augmenté à **1.956 k€**, après la chute subie en 2013 (1.831 k€). Ils sont au niveau du budget.

En revanche les **ventes (130 k€)**, apparaissent en retrait par rapport au budget de 165 k€, car les ventes en régions ont été laissées dans les comptes de celles-ci.

Les dépenses de **communication (257 k€)** sont supérieures au budget (193 k€), qui était de fait insuffisant face au besoin d'un développement de la visibilité de la Cimade (campagne Valeur Ajoutée, site Internet).

Le coût des **commissions nationales (782 k€)** est inférieur au budget (830 k€).

Atteignant **526 k€**, les recettes sont conformes au budget.

La Fondation Cimade continue à soutenir, grâce aux dons qu'elle reçoit, les actions des commissions, à hauteur de 100 k€ en 2014.

Le volume d'activité de **Béziers** est en forte hausse à **765 k€** (pour un budget de 469 k€) du fait du lancement du projet Alternative hôtel (hébergement et accompagnement social de familles). En revanche l'activité CADA n'a pu être équilibrée cette année (déficit de -28 k€).

Les comptes de **Massy** sont déficitaires (-55k€) mais nettement moins que budgété (-106k€), grâce aux premiers effets de la réorganisation du centre.

Le **marché de la rétention** a été réduit de 20% par rapport à 2013, suite à notre retrait des CRA en Languedoc Roussillon. L'activité (**1.928 k€**) a été équilibrée financièrement, en ayant contribué par ses FMO aux frais de structure et aux frais de soutien de la Rétention dans les commissions et régions.

Mouvement régional :

Le pôle **développement de la vie associative** a dépensé conformément à son budget (173 k€). En recettes il bénéficie toujours d'un soutien de la Fondation Cimade (100 k€).

La **croissance des dépenses d'actions régionales (2.283 k€)** par rapport au budget (2.082k€) et à 2012 (2.111 k€) provient principalement.

- du surcroît temporaire de salariés en Bretagne-Pays de Loire, presque compensée par l'obtention de nouvelles recettes, que nous espérons pérennes
- d'une erreur dans la saisie d'un budget Languedoc Roussillon sous-estimé par rapport à la réalité de l'activité régionale
- de l'intégration en Normandie des dépenses et recettes de l'AGL d'Alençon
- des dépenses en hausse temporaire en Nord Picardie et en Rhône Alpes
- un budget Sud-Est également sous-estimé.

En revanche économie (subie) en Outre-mer, le nouveau poste salarié n'ayant pas été pourvu sur l'année entière.

Les **recettes des actions régionales** ont également progressé à **1.333 k€**, pour un budget de 1.234 k€ (et un réel 2013 de 1.046 k€), ce qui matérialise la poursuite du progrès de beaucoup de régions dans la recherche de financements directs. Mais ce progrès n'équilibre pas la hausse des dépenses, 4 régions se situant encore à un niveau de recettes propres inférieur à la moitié de leurs dépenses.

Projets

- le **projet régional SI** (Loujna) a été équilibré à 315 k€ en dépenses et en recettes
- **Migrant' scène** a vu son financement se réduire à partir de 2013. Les dépenses ont été réduites en conséquence (159 k€ sans compter la valorisation du bénévolat).

Le résultat d'exploitation de l'année est donc une perte de -403 k€.

Fort heureusement nous avons bénéficié d'un **niveau très haut de legs en 2014 (998 k€ affectés à la Cimade en général, plus un legs affecté au SI pour 585 k€, passé en fonds dédiés)**.

Ces **recettes exceptionnelles (998 k€)** ont permis de couvrir

- la lourde perte d'exploitation de **-403 k€**
- les dépenses exceptionnelles (**572 k€**) :
 - o le coût des départs de 8 salariés de la rétention (sortie du lot Languedoc Roussillon et réduction du dispositif à Toulouse), et d'un salarié à Massy.
 - o le provisionnement rétroactif des charges sociales sur indemnités de départ (jusqu'ici comptabilisées chaque année en valeur brute sans les charges)
 - o le versement aux salariés présents au 31 décembre 2014 d'une prime exceptionnelle visant à compenser la non-revalorisation des salaires en 2014.

COMMENTAIRE sur le BILAN

Se référer aux pages 2 et 3 du pdf « Projet de comptes annuels 2014 », dont les pages 6 et suivantes constituent l'Annexe aux comptes préparée par notre cabinet comptable MDA)

Le total du bilan au 31 décembre 2014 (3^{ème} colonne de la page 2 et 2^{ème} de la page 3) est de **5.932.446 €**, stable par rapport à 2013, ce qui est normal avec un résultat équilibré

ACTIF du bilan (page 2 - 3^{ème} colonne) :

L'**actif immobilisé (TOTAL I)** représente le **patrimoine** de la Cimade.

Il s'élève au 31 décembre 2014 à **2.131.504 €** contre 2.279.717 € au 31 décembre 2013. Le patrimoine brut n'a pas évolué et il continue à s'amortir.

L'**actif circulant (TOTAL II)** progresse à **3.800.942 €** par rapport à 3.613.893 € à fin 2013. Le poste **autres créances (ce qui est dû à la Cimade)** a baissé de 355 k€ à **1.315.165 €**, en même temps que baissait le volume du marché Rétention (*le détail figure en page 10 de l'Annexe*).

Le **gain de trésorerie**, qui se lit dans les **disponibilités** passées de 1.711.672 € à **2.324.035 €** en un an, ne provient pas principalement de l'excédent de 23 k€ mais surtout de l'encaissement du legs au profit du SI (585 k€) qui a été mis en fonds dédiés.

PASSIF du bilan (page 3- 3^{ème} colonne) :

Le passif du bilan représente les engagements de la Cimade vis-à-vis des tiers.

Les **fonds associatifs (TOTAL I)** diminuent à **3.227.730 €** au lieu de **3.282.622 €**, malgré le résultat bénéficiaire de l'année (**23.477 €**), du fait de l'amortissement des subventions d'investissement (principalement travaux Massy).

Les **provisions pour risques et charges** progressent légèrement à **464.056 €**. L'ajout d'une provision pour charges sociales aux indemnités de départ a été supérieur aux versements des sommes statutairement dues aux salariés qui sont partis en 2014.

Les **fonds dédiés**, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2014, ont fortement augmenté par rapport à 2013 à **652.526 €**, du fait de la réception d'un legs important destiné au secteur International et du versement de subventions publiques pluriannuelles (cf tableau en page 11)

Les **dettes (TOTAL IV)** sont en baisse à **1.588.133 €** contre 2.054.473 € il y a un an.

COMMENTAIRE du COMPTE de RESULTAT (pages 4 et 5

Se référer aux pages 4 et 5 du pdf « Projet de comptes annuels 2014 », dont les pages 6 et suivantes constituent l'Annexe aux comptes préparée par notre cabinet comptable MDA)

Il s'agit de la présentation comptable réglementaire des résultats de l'année, par nature de produits et de charges, toutes activités de la Cimade confondues.

Note : les totaux sont structurellement différents de ceux du Compte analytique car dans ce dernier

- *les FMO sont inclus dans les dépenses et les recettes, alors qu'ils sont neutralisés (en tant que transferts budgétaires internes) dans le Compte de résultat réglementaire*
- *les dépenses de licenciements économiques figurent dans les charges exceptionnelles alors que pour le plan comptable, elles doivent être incluses dans les salaires et charges sociales du Compte de résultat.*

Les produits d'exploitation (TOTAL I) sont de 7.902.735 €, stables par rapport à 2013

- les « **ventes** » (principalement calendriers et produits dérivés) progressent légèrement à **269.481 €**, ce qui représente **3,6%** de nos ressources externes (c'est-à-dire hors reprise de provisions et transferts de charges)
- les **subventions d'Etat** ont diminué à **3.879.889 €**. Elles se divisent en :
 - o **Marchés rétention et centres d'accueil** : 3.196.305 €, soit **42,2%** des ressources
 - o **Subventions de divers ministères à des projets/actions** : 683.584 €
- nette progression (+29%) des **subventions des Collectivités Locales**, à **623.720 €**, mais la situation reste très diverse selon les régions
- petite augmentation des **subventions privées** à **550.741 €**

Note : le total des subventions (ministères/collectivités/privées) représente 1.858.045 €, soit 24,6% de nos ressources

- les **dons** (nationaux + reçus en régions) et **cotisations** progressent de 5,5 % à **2.189.817 €** contre 2.075.254 € en 2013. Avec l'utilisation de dons d'exercices précédents (**50.540 €**) ils représentent **29,6%** de nos ressources.

Les charges d'exploitation (TOTAL II) s'élèvent à 9.111.168 €, en hausse de 3,8 % par rapport à 2013 :

- les achats ont augmenté de 2%, à 2.550.808 € au lieu de 2.493.008 € en 2013
- le poste salaires et traitements a augmenté de 1% à 3.485.360 € au lieu de 3.447.728 € en 2013, malgré la diminution de l'effectif, du fait du versement des indemnités de départ.
- les charges sociales baissent à 1.621.956 € au lieu de 1.673.487 €
- les engagements à réaliser (recettes 2014 à utiliser au-delà) sont de 172.891 €
- baisse des autres charges.

La hausse apparente des charges d'exploitation apparait supérieure à celle des produits, ce qui conduit à un résultat d'exploitation déficitaire de -1.208.433 € qui ne peut cependant se comparer aux -851.528 € en 2013, du fait du caractère non récurrent des indemnités de licenciement économique versées à 9 salariés en 2014 et de la régularisation des charges sur les futures indemnités départ. L'analyse du compte analytique est plus conforme à la réalité économique : perte d'exploitation « opérationnelle » de -403 k€ en 2014, réduite de moitié par rapport aux -801 k€ de 2013.

Le résultat financier est symbolique (+8.015 €).

Le résultat exceptionnel comptable est de +1.223.895 €. Comme pour l'exploitation (et pour le même motif), l'analyse du compte analytique est plus près de la réalité économique : excédent exceptionnel de +426 k€ (par hasard exactement égal à celui de 2013).

Le résultat comptable de l'exercice est donc un excédent de 23.477 €, qu'il sera proposé à l'AG d'affecter au report à nouveau.

RESOLUTIONS SOUMISES à l'ASSEMBLEE GENERALE du 20 JUIN 2015

• **Résolution 1 :**

L'Assemblée générale de la Cimade, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2014 arrêtés par le Conseil, tels qu'ils lui sont présentés, et le rapport de gestion incluant l'information destinée aux donateurs (Compte d'Emploi des Ressources, Comptes de la Fondation Cimade).

• **Résolution 2 :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2014 de +23.477 € au report à nouveau.

COMPTE d'EMPLOI des RESSOURCES 2014

Se référer aux deux dernières pages du pdf MDA « Projet de comptes annuels 2014 ».

Ce compte présente les résultats de l'année sous la forme de l'emploi (1^{ère} colonne) des ressources (3^{ème} colonne), avec l'affectation précise (2^{ème} colonne) des sommes reçues des donateurs individuels (« le public »).

Les sommes reçues des donateurs employées en 2014 ont été de **3.291.058 €** (total 2^{ème} col)

Les autres financements ont été :

- autres fonds privés : **550.741 €** (dont 333.395 € de la Fondation Cimade)
- financements publics : **4.503.609 €** (cf analysés dans le Compte de résultat)
- autres produits : **580.571 €**.

L'emploi des ressources collectées auprès du public va principalement aux **missions de l'association** (« missions sociales ») : **2.151.091 €, soit 65 %** des emplois

- 1.026.251 € dans les régions et groupes locaux (sur 2.044.467 € de dépenses directes)
- 244.868 € pour les commissions nationales (sur 491.917 € de dépenses)
- 197.673 € aux actions de solidarités internationales (sur 422.084 € de dépenses)
- 182.421 € à la sensibilisation, dont le festival Migrant'Scène (sur 345.803 € dépensés).

Note : le financement inhabituel par les dons des deux secteurs du ressort de l'Etat (Rétention et Centre d'Accueil) correspond aux licenciements économiques consécutifs à la réduction d'activité (non pris en charge par les marchés publics). Il s'y ajoute la couverture des pertes d'exploitation à Massy et à Béziers.

Plus globalement si on ajoute aux ressources collectées auprès des donateurs la **valorisation de l'activité des près de 2000 bénévoles engagés au sein la Cimade (4.648.723 €)**, les **missions représentent 86% des emplois des contributions apportées par les donateurs et les adhérents bénévoles.**

Au sein des frais de recherche de fonds (**679.355 €**), **les frais d'appel à la générosité du public sont de 361.549 €**, ce qui représente **11% des sommes collectées** en 2014, (3.730.423 €), importantes grâce au niveau de legs exceptionnel reçus cette année.

Les frais de fonctionnement ont été de **1.268.565 €**, financés à hauteur de **666.019 € par les dons, soit 20% des emplois** (8% seulement si l'on considère également le travail bénévole, auquel les services nationaux concourent très activement)

- 237.716 € d'animation nationale (SG et instances élues), financée par les dons,
- 887.709 € de frais de gestion mutualisés nationalement (ressources humaines, administration, finances, services généraux, informatique), financé à 48% par les dons,
- 143.141 € de frais de production des publications et articles vendus (calendriers, ...), financés essentiellement par les ventes.

INFORMATION (COMPTES 2014) la FONDATION INDIVIDUALISEE CIMADE

Le 1^{er} tableau ci-dessous montre que la Fondation Cimade a pu verser **229 k€** aux projets présentés par l'association en 2014, grâce aux dons reçus en 2013. La Fondation a reçu **263 k€ de dons** en 2014, qui permettront de financer des actions de la Cimade en 2015.

Désormais le loyer de la rue Clisson ne peut plus être intégralement financé par les revenus de la dotation (2,5 M€) faite à cet effet en 2008, sur le produit de la vente de la rue de Grenelle, du fait de la chute des taux d'intérêt sur les placements financiers sans risque. En 2014 une subvention de **105 k€** a été versée par la Fondation (contre 129 k€ en 2013) et même cette subvention réduite n'est pas couverte par le résultat financier de l'année (82 k€), d'où le déficit de **-36 k€** sur le compte de résultat 2014 de la Fondation.

Début 2014 le comité de suivi de la Fondation a décidé d'une **subvention exceptionnelle de 61k€** à la Cimade, financée sur fonds dédiés, destinée à couvrir le **rappel d'indexation des loyers de la rue Clisson**.

Le loyer de l'immeuble de Montpellier a couvert les charges et les amortissements de l'année.

COMPTE de RESULTAT (en milliers d'euro)	CHARGES		PRODUITS	
	2014	2013	2014	2013
Activités générales				
Dons reçus			263	238
Subvention aux projets CIMADE	229	230		
Frais siège	11	22		
Dotation aux Fonds dédiés	23			
Financement Clisson				
Charges/Produits Financiers	29		69	134
Loyer rue Clisson	105	129		
Frais siège (affectés)	11			
Provision sur titres de placement	15		57	10
Subvention rappel d'indexation de loyer	61			
Reprise sur Fonds dédiés			61	
Immeuble Montpellier				
Loyers			27	27
Charges et Taxe Foncière	11	12		
Amortissements	15	16		
Frais siège (affectés)	3			
TOTAUX	513	409	477	409
Résultat	-36	0		

Le total du Bilan (cf tableau ci-après) est de **3.467 k€**, après sortie de l'actif et du passif de l'avance de trésorerie de 200 k€ faite fin 2013 sur la subvention aux projets 2014.

Les autres postes sont globalement stables par rapport à fin 2013, sauf les disponibilités qui se sont réduites (**84 k€** au lieu de 503 k€) car toute la trésorerie a été placée au 31 décembre 2014 amenant les valeurs mobilières à **2.851 k€** (au lieu de 2.408 k€ fin 2013).

BILAN au 31 décembre (en milliers d'euro)	ACTIF		PASSIF	
	2014	2013	2014	2013
Dotations			3239	3 239
			-36	
Immeuble MONTPELLIER	635	635		
- Amortissements	-103	-87		
Valeurs mobilières	2851	2 408		
- Provision pour dépréciation	-51	-93		
Fonds dédiés			260	298
Dettes			3	65
Créances	51	236		
Trésorerie	84	503		
TOTAL BILAN	3 467	3 602	3 467	3 602